

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 03196

Numéro SIREN : 349 444 950

Nom ou dénomination : 3GS

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2024 sous le numéro de dépôt 12475

3GS CANAL CABLE-ALTO TECHNOLOGIES-SAV ELECTRIQUE

49 RUE DE LA VANNE

92120 MONTROUGE

Certifié conforme
Gravis Gohelorne
3GS SAS
CANAL CABLE
ALTO TECHNOLOGIES
49/51 rue de la Vanne
92120 MONTROUGE
Siret : 349 444 950

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2023

	Pages
- <i>Compte rendu de mission</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	4
- <i>Compte de résultat</i>	5 et 6
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	7 à 10
- <i>Détail Soldes intermédiaires de gestion</i>	11 à 15
- <i>Détail Compte de résultat</i>	16 à 20

COMPTABLY
CIDEX 517

71570 CHANES

**COMPTE RENDU DE MISSION POUR L'ETABLISSEMENT
DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31/03/2023**

La situation intermédiaire de l'entreprise

3GS CANAL CABLE-ALTO TECHNOLOGIES-SAV ELECTRIQUE
49 RUE DE LA VANNE

92120 MONTROUGE

couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023 a été établie à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise. Elle se caractérise par les données suivantes :

-Total du bilan,	2 816 470 Euros
-Chiffre d'affaires,	3 761 051 Euros
-Résultat net comptable,	224 989 Euros

(avant retraitement de l'impôt sociétés, participation aux fruits de l'expansion intéressements et provisions règlementées)

Les contrôles et sondages que nous avons été amenés à effectuer sont ceux résultant des règles de diligences normales de la profession d'Expert-Comptable. Sauf mention expresse dans la présente situation, nous n'avons pas participé à l'inventaire physique des valeurs immobilisées et des valeurs d'exploitation.

Toutefois, s'agissant d'une situation comptable intermédiaire, celle-ci, ne prétend pas à la rigueur d'un bilan de fin d'exercice et ne saurait engager, comme telle, la responsabilité de l'entreprise ou de ses conseils.

Elle se fixe pour objectif de donner suffisamment d'indication en terme d'analyse d'exploitation et de flux financiers bilantiels pour être un instrument de gestion pour les dirigeants de l'entreprise.

Nous restons à leur disposition pour tout commentaire et nous précisons que ce document ne peut être utilisé que conformément à son objet. Il ne peut être diffusé à quiconque que dans son intégralité.

Fait à CHANES
Le 13/07/2023

GRAVIS Romain
Expert Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12		Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	2 930	2 930			
	Fonds commercial (1)	103 910	103 910			
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	33 412	30 937	2 475	4 048	-1 573 -38.86
	Autres immobilisations corporelles	188 944	127 650	61 293	72 677	-11 383 -15.66
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	792		792	792	
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	26 012		26 012	25 257	755 2.99
Total II		356 000	265 427	90 573	102 775	-12 202 -11.87
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	235 965	64 153	171 813	168 430	3 382 2.01
	Avances et acomptes versés sur commandes	240		240	240	
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	942 852	28 734	914 117	681 425	232 692 34.15
	Autres créances	163 169		163 169	39 806	123 363 309.91
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	35 835		35 835	35 835	
	Disponibilités	1 299 208		1 299 208	1 693 412	-394 204 -23.28
	Charges constatées d'avance (3)	135 590		135 590	95 898	39 691 41.39
	Total III	2 812 857	92 887	2 719 970	2 715 045	4 925 0.18
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)	5 927		5 927	2 487	3 440 138.34
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 174 784	358 314	2 816 470	2 820 307	-3 837 -0.14

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

-0

COMPTABLY

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2023	Exercice N-1 31/03/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	250 000	250 000		
	Réserves				
	Réserve légale	25 000	25 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	91 648	91 648		
	Report à nouveau	1 006 217	836 220	169 997	20.33
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	224 989	369 997	-145 009	-39.19
	Subventions d'investissement	1 143	1 740	-597	-34.30
	Provisions réglementées				
	Total I	1 598 997	1 574 606	24 392	1.55
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	5 927	2 487	3 440	138.34
	Total III	5 927	2 487	3 440	138.34
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	174 873	244 820	-69 947	-28.57
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	200 282	277 282	-77 000	-27.77
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 039	10 212	-2 173	-21.28
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	417 210	321 156	96 054	29.91
	Dettes fiscales et sociales	272 568	232 592	39 976	17.19
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	14 930	53 718	-38 788	-72.21
	Produits constatés d'avance (I)	119 515	103 268	16 247	15.73
	Total IV	1 207 415	1 243 048	-35 632	-2.87
	Ecart de conversion passif (V)	4 130	167	3 964	NS
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 816 470	2 820 307	-3 837	-0.14

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 048 025

1 034 083

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 923 310		1 923 310	2 132 704	-209 394	-9.82
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 767 941	69 800	1 837 741	1 683 764	153 976	9.14
Chiffre d'affaires NET	3 691 251	69 800	3 761 051	3 816 468	-55 417	-1.45
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			7 097	11 404	-4 306	-37.76
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			154 963	63 485	91 478	144.09
Autres produits			685	645	40	6.16
Total des Produits d'exploitation (I)			3 923 797	3 892 003	31 794	0.82
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 278 958	1 159 327	119 631	10.32
Variation de stock (marchandises)			20 807	128 666	-107 860	-83.83
Achats de matières premières et autres approvisionnements			926 346	711 994	214 351	30.11
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			693 162	631 791	61 371	9.71
Impôts, taxes et versements assimilés			14 378	22 675	-8 297	-36.59
Salaires et traitements			345 321	342 962	2 359	0.69
Charges sociales			140 739	140 050	689	0.49
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 099	27 642	-1 543	-5.58
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				25 977	-25 977	-100.00
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			77 828	123 307	-45 480	-36.88
Dotations aux provisions						
Autres charges			43 473	1 110	42 363	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 567 109	3 315 501	251 608	7.59
I - Résultat d'exploitation (I-II)			356 687	576 502	-219 815	-38.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2023	12	31/03/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		562			562	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		213	679		-466	-68.63
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		2 487	9 620		-7 133	-74.15
Différences positives de change		152	643		-491	-76.34
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		3 414	10 942		-7 528	-68.80
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		5 927	2 487		3 440	138.34
Intérêts et charges assimilées (4)		2 631	7 256		-4 625	-63.74
Différences négatives de change		18 367	22 624		-4 258	-18.82
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		26 925	32 367		-5 442	-16.81
2. Résultat financier (V-VI)		-23 511	-21 425		-2 086	-9.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		333 176	555 076		-221 901	-39.98
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 250			1 250	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		1 250			1 250	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 023		-2 023	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			2 023		-2 023	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 250	-2 023		3 273	161.79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		40 108	55 612		-15 504	-27.88
Impôts sur les bénéfices (X)		69 329	127 444		-58 115	-45.60
Total des produits (I+III+V+VII)		3 928 460	3 902 945		25 515	0.65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 703 472	3 532 948		170 524	4.83
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		224 989	369 997		-145 009	-39.19

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

15 799 15 799

3GS CANAL CABLE-ALTO TECHNOLOGIES-SAV ELECTRIQUE

49 RUE DE LA VANNE

92120 MONTROUGE

ANNEXE DU 01/04/2022 AU 31/03/2023

COMPTABLY

CIDEX 517

71570 CHANES



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 816 470.24 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 3 928 460,10 Euros et le total des charges est de 3 703 471,52 Euros, dégageant ainsi un bénéfice de 224 988.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La société 3GS est intégrée fiscalement en application des articles 223 A et suivants de Code Général des Impôts dans le groupe dont la SAS EUXIS est la société mère. La société 3GS a opté depuis le 1er mars 2005 pour le régime des groupes de société. Il est retenu le principe de neutralité par lequel, la société 3GS doit constater dans ses comptes, pendant toute la durée d'intégration dans le groupe EUXIS une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, de contributions additionnelles et, d'une manière générale, de tous les impôts actuels ou à venir, compris dans le champ d'application du régime de l'intégration fiscale, analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Fonds commercial TOTAL	103 910		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 930		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 412		
Installations générales agencements aménagements divers	145 776		11 575
Matériel de transport	25 476		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 024		1 569
TOTAL	234 688		13 144
Autres titres immobilisés	792		
Prêts, autres immobilisations financières	25 257		755
TOTAL	26 049		755
TOTAL GENERAL	367 577		13 899

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Fonds commercial TOTAL			103 910	103 910
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 930	2 930
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			33 412	33 412
Installations générales agencements aménagements divers			157 351	157 351
Matériel de transport		25 476		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			31 593	31 593
TOTAL		25 476	222 356	222 356
Autres titres immobilisés			792	792
Prêts, autres immobilisations financières			26 012	26 012
TOTAL			26 804	26 804
TOTAL GENERAL		25 476	356 000	356 000



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 930			2 930
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 365	1 573		30 938
Installations générales agencements aménagements divers	76 702	21 407		98 110
Matériel de transport	25 476		25 476	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 432	3 119		29 551
TOTAL	157 975	26 099	25 476	158 599
TOTAL GENERAL	160 905	26 099	25 476	161 528

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 573				
Instal.générales agenc.aménag.divers	21 407				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 119				
TOTAL	26 099				
TOTAL GENERAL	26 099				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	2 487	5 927	2 487		5 927
TOTAL	2 487	5 927	2 487		5 927

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	103 910				103 910
Sur stocks et en cours	88 342	64 153	88 342		64 153
Sur comptes clients	81 676	13 675	66 616		28 734
TOTAL	273 927	77 828	154 958		196 797
TOTAL GENERAL	276 414	83 755	157 445		202 725
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		77 828 5 927	154 958 2 487		



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	26 012	-0	26 012
Clients douteux ou litigieux	35 750	35 750	
Autres créances clients	907 101	907 101	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 829	26 829	
Groupe et associés	127 444	127 444	
Débiteurs divers	8 896	8 896	
Charges constatées d'avance	135 590	135 590	
TOTAL	1 267 622	1 241 610	26 012

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	174 873	65 419	109 454	
Fournisseurs et comptes rattachés	417 210	417 210		
Personnel et comptes rattachés	88 285	88 285		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 041	42 041		
Taxe sur la valeur ajoutée	135 878	135 878		
Autres impôts taxes et assimilés	6 364	6 364		
Groupe et associés	200 282	200 282		
Autres dettes	14 930	14 930		
Produits constatés d'avance	119 515	119 515		
TOTAL	1 199 377	1 089 923	109 454	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	69 947			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	250 000			250 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COM SAV ELECTRONIQUE			103 910	103 910	103 910
Total			103 910	103 910	103 910

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de fonds de commerce issus principalement de la fusion avec la société SAV ELECTRONIQUE. Le fonds de commerce fait l'objet d'une dépréciation d'un montant de 103 910 € ramenant la valeur nette du fonds de commerce correspondant à sa valeur de marché.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré premier sorti".

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 070
Autres créances	7 881
Total	13 951

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 782
Dettes fiscales et sociales	120 635
Total	146 417

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	135 590
Total	135 590
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	119 515
Total	119 515

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120 000
Total	120 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BRED Banque Populaire
 Montant initial de cette garantie : 100 000
 Montant restant dû en capital : 15 482
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement fonds de commerce



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		162 510
NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	120 000	
ENGAGEMENT DE RETRAITE	37 770	
INTERETS D'EMPRUNT RESTANT A PAYER		
BRED 3227	4 662	
BRED 0015	78	
Total (1)		162 510

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Dette actuarielle		37 770
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		37 770

Hypothèses de calculs retenues

Ces engagements ont été évalués au 31/03/2023 à 37 770 Euros et ont été déterminés d'après un calcul actuariel prenant en compte la rotation du personnel, la mortalité, la progression attendue des salaires et d'un taux d'actualisation de 3,76%.

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à croissance faible
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation



3GS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 250.000 €
Siège Social : 49-51, rue de la Vanne – 92120 MONTROUGE
RCS NANTERRE 349 444 950
(la « Société »)

**EXTRAIT DU
PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 DECEMBRE 2023**

Le 30 décembre deux mille vingt-trois, à 10 heures 30,

Les associés de la Société, se sont réunis au siège social, en assemblée générale annuelle ordinaire (l'« **Assemblée générale** ») sur convocation de la présidente conformément aux statuts.

(...)

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente ; rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 ; approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 ; quitus à la Présidente ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs aux fins d'effectuer les formalités.

Puis, la Présidente donne une lecture rapide du rapport de gestion et des conclusions des rapports du Commissaire aux comptes.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Rapport de gestion de la Présidente ; Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2023 ; Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2023 ; Approbation des charges non déductibles et quitus à la Présidente

L'Assemblée générale, statuant à titre ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, **approuve** les comptes annuels clos le 31 mars 2023, lesquels font apparaître un bénéfice de 224.989 euros.

En conséquence, elle **donne** à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée générale ordinaire annuelle, **prend acte** que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense, charge ou amortissement excédentaire non admis dans les charges déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée générale, statuant à titre ordinaire, sur le rapport de la Présidente, **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 224.989 euros de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice :	224.989 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau :	1.006.217 €
Constituant un bénéfice distribuable de :	1.231.206 €
A titre de dividendes la somme de	150.000 €
Le solde, soit	1.081.206 €

En totalité au compte de report à nouveau qui est porté de 1.006.217 € à 1.081.206 €.

Le dividende inclut, à due proportion des sommes dues aux associés personnes physique résidentes de France et sauf option globale pour le taux progressif, l'acompte à devoir au titre du prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % composé de :

- 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu ;
- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

La distribution nette sera mise en paiement à compter de ce jour.

Les sommes correspondent aux divers prélèvements, devront être payées, dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes aux associés, par virement bancaire de la Société sur le compte du Trésor Public et sur présentation de la déclaration 2777 SD.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

(...)

QUATRIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait



Pour EUXIS, Présidente
Madame Géraldine GRAVIS

Bin HIA

Expert-comptable

inscrit au Tableau de l'Ordre

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale de Paris

22 rue Vavin – 75006 PARIS

✉ b.hia@bhbs.fr

☎ 06 66 00 79 59 – 📠 09 55 33 88 33



3GS S.A.S.

49-51 RUE DE LA VANNE

92120 MONTROUGE

R.C.S. NANTERRE 349 444 950

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

Bin HIA
Expert-comptable
inscrit au Tableau de l'Ordre
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris
22 rue Vavin – 75006 PARIS
✉ b.hia@bhbs.fr
☎ 06 66 00 79 59 – 📠 09 55 33 88 33



3GS S.A.S.

Siège social : 49-51 rue de la Vanne – 92120 Montrouge
Capital social : 250 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

A l'assemblée générale des associés de la société 3GS,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 3GS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de mon rapport.

E.I.R.L.
Siret n° 832 828 370 00011


 **commissaire
aux comptes**

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Le rapport de gestion et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressé aux associés appellent de notre part les observations suivantes :

Le rapport de gestion et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressé aux associés ne font pas mention d'une convention visée à l'article L.227-10 du code de commerce qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises



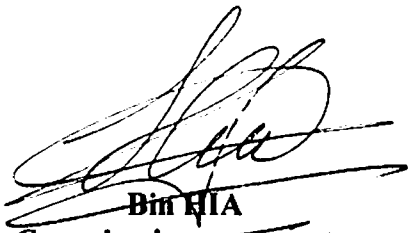
individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 décembre 2023


Bin HIA
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2023 12		Exercice N-1 31/03/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros %
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	2 930	2 930			
	Fonds commercial (1)	103 910	103 910			
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	33 412	30 937	2 475	4 048	-1 573 -38.86
	Autres immobilisations corporelles	188 944	127 650	61 293	72 677	-11 383 -15.66
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés	792		792	792	
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	26 012		26 012	25 257	755 2.99
	Total II	356 000	265 427	90 573	102 775	-12 202 -11.87
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	235 965	64 153	171 813	168 430	3 382 2.01
	Avances et acomptes versés sur commandes	240		240	240	
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	942 852	28 734	914 117	681 425	232 692 34.15
	Autres créances	163 169		163 169	39 806	123 363 309.91
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	35 835		35 835	35 835	
	Disponibilités	1 299 208		1 299 208	1 693 412	-394 204 -23.28
	Charges constatées d'avance (3)	135 590		135 590	95 898	39 691 41.39
	Total III	2 812 857	92 887	2 719 970	2 715 045	4 925 0.18
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)	5 927		5 927	2 487	3 440 138.34
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 174 784	358 314	2 816 470	2 820 307	-3 837 -0.14

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

-0

COMPTABLY



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/03/2023	12 31/03/2022	12	12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	250 000	250 000		
	Réserves				
	Réserve légale	25 000	25 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	91 648	91 648		
	Report à nouveau	1 006 217	836 220	169 997	20.33
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	224 989	369 997	-145 009	-39.19
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 143	1 740	-597	-34.30
	Total I	1 598 997	1 574 606	24 392	1.55
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	5 927	2 487	3 440	138.34
	Total III	5 927	2 487	3 440	138.34
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	174 873	244 820	-69 947	-28.57
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	200 282	277 282	-77 000	-27.77
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 039	10 212	-2 173	-21.28
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	417 210	321 156	96 054	29.91
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	272 568	232 592	39 976	17.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	14 930	53 718	-38 788	-72.21
	Produits constatés d'avance (1)	119 515	103 268	16 247	15.73
	Total IV	1 207 415	1 243 048	-35 632	-2.87
	Ecart de conversion passif (V)	4 130	167	3 964	NS
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 816 470	2 820 307	-3 837	-0.14

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 097 961

1 034 083

COMPTABLY



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2023 12			Exercice N-1 31/03/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	1 923 310		1 923 310	2 132 704		-209 394	-9.82
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 767 941	69 800	1 837 741	1 683 764		153 976	9.14
Chiffre d'affaires NET	3 691 251	69 800	3 761 051	3 816 468		-55 417	-1.45
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			7 097	11 404		-4 306	-37.76
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			154 963	63 485		91 478	144.09
Autres produits			685	645		40	6.16
Total des Produits d'exploitation (I)			3 923 797	3 892 003		31 794	0.82
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			1 278 958	1 159 327		119 631	10.32
Variation de stock (marchandises)			20 807	128 666		-107 860	-83.83
Achats de matières premières et autres approvisionnements			926 346	711 994		214 351	30.11
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			693 162	631 791		61 371	9.71
Impôts, taxes et versements assimilés			14 378	22 675		-8 297	-36.59
Salaires et traitements			345 321	342 962		2 359	0.69
Charges sociales			140 739	140 050		689	0.49
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			26 099	27 642		-1 543	-5.58
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				25 977		-25 977	-100.00
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			77 828	123 307		-45 480	-36.88
Dotations aux provisions							
Autres charges			43 473	1 110		42 363	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			3 567 109	3 315 501		251 608	7.59
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			356 687	576 502		-219 815	-38.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTABLY



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2023	31/03/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	562		562	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	213	679	-466	-68.63
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 487	9 620	-7 133	-74.15
Différences positives de change	152	643	-491	-76.34
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 414	10 942	-7 528	-68.80
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 927	2 487	3 440	138.34
Intérêts et charges assimilées (4)	2 631	7 256	-4 625	-63.74
Différences négatives de change	18 367	22 624	-4 258	-18.82
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	26 925	32 367	-5 442	-16.81
2. Résultat financier (V-VI)	-23 511	-21 425	-2 086	-9.74
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	333 176	555 076	-221 901	-39.98
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 250		1 250	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 250		1 250	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 023	-2 023	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		2 023	-2 023	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 250	-2 023	3 273	161.79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	40 108	55 612	-15 504	-27.88
Impôts sur les bénéfices (X)	69 329	127 444	-58 115	-45.60
Total des produits (I+III+V+VII)	3 928 460	3 902 945	25 515	0.65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 703 472	3 532 948	170 524	4.83
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	224 989	369 997	-145 009	-39.19

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COMPTABLY



3GS CANAL CABLE-ALTO TECHNOLOGIES-SAV ELECTRIQUE

49 RUE DE LA VANNE

92120 MONTROUGE

ANNEXE DU 01/04/2022 AU 31/03/2023

COMPTABLY

CIDEX 517

71570 CHANES



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 816 470.24 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 3 928 460,10 Euros et le total des charges est de 3 703 471,52 Euros, dégageant ainsi un bénéfice de 224 988.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La société 3GS est intégrée fiscalement en application des articles 223 A et suivants de Code Général des Impôts dans le groupe dont la SAS EUXIS est la société mère. La société 3GS a opté depuis le 1er mars 2005 pour le régime des groupes de société. Il est retenu le principe de neutralité par lequel, la société 3GS doit constater dans ses comptes, pendant toute la durée d'intégration dans le groupe EUXIS une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, de contributions additionnelles et, d'une manière générale, de tous les impôts actuels ou à venir, compris dans le champ d'application du régime de l'intégration fiscale, analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Fonds commercial TOTAL	103 910		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 930		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	33 412		
Installations générales agencements aménagements divers	145 776		11 575
Matériel de transport	25 476		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 024		1 569
TOTAL	234 688		13 144
Autres titres immobilisés	792		
Prêts, autres immobilisations financières	25 257		755
TOTAL	26 049		755
TOTAL GENERAL	367 577		13 899

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Fonds commercial TOTAL			103 910	103 910
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 930	2 930
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			33 412	33 412
Installations générales agencements aménagements divers			157 351	157 351
Matériel de transport		25 476		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			31 593	31 593
TOTAL		25 476	222 356	222 356
Autres titres immobilisés			792	792
Prêts, autres immobilisations financières			26 012	26 012
TOTAL			26 804	26 804
TOTAL GENERAL		25 476	356 000	356 000



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 930			2 930
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	29 365	1 573		30 938
Installations générales agencements aménagements divers	76 702	21 407		98 110
Matériel de transport	25 476		25 476	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	26 432	3 119		29 551
TOTAL	157 975	26 099	25 476	158 599
TOTAL GENERAL	160 905	26 099	25 476	161 528

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 573				
Instal.générales agenc.aménag.divers	21 407				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 119				
TOTAL	26 099				
TOTAL GENERAL	26 099				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pertes de change	2 487	5 927	2 487		5 927
TOTAL	2 487	5 927	2 487		5 927

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	103 910				103 910
Sur stocks et en cours	88 342	64 153	88 342		64 153
Sur comptes clients	81 676	13 675	66 616		28 734
TOTAL	273 927	77 828	154 958		196 797
TOTAL GENERAL	276 414	83 755	157 445		202 725
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		77 828 5 927	154 958 2 487		



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	26 012	-0	26 012
Clients douteux ou litigieux	35 750	35 750	
Autres créances clients	907 101	907 101	
Taxe sur la valeur ajoutée	26 829	26 829	
Groupe et associés	127 444	127 444	
Débiteurs divers	8 896	8 896	
Charges constatées d'avance	135 590	135 590	
TOTAL	1 267 622	1 241 610	26 012

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	174 873	65 419	109 454	
Fournisseurs et comptes rattachés	417 210	417 210		
Personnel et comptes rattachés	88 285	88 285		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 041	42 041		
Taxe sur la valeur ajoutée	135 878	135 878		
Autres impôts taxes et assimilés	6 364	6 364		
Groupe et associés	200 282	200 282		
Autres dettes	14 930	14 930		
Produits constatés d'avance	119 515	119 515		
TOTAL	1 199 377	1 089 923	109 454	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	69 947			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	250 000			250 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COM SAV ELECTRONIQUE			103 910	103 910	103 910
Total			103 910	103 910	103 910

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de fonds de commerce issus principalement de la fusion avec la société SAV ELECTRONIQUE. Le fonds de commerce fait l'objet d'une dépréciation d'un montant de 103 910 € ramenant la valeur nette du fonds de commerce correspondant à sa valeur de marché.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré premier sorti".

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 070
Autres créances	7 881
Total	13 951

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 782
Dettes fiscales et sociales	120 635
Total	146 417

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	135 590
Total	135 590
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	119 515
Total	119 515

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	120 000
Total	120 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BRED Banque Populaire
 Montant initial de cette garantie : 100 000
 Montant restant dû en capital : 15 482
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement fonds de commerce



ANNEXE

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		162 510
NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE	120 000	
ENGAGEMENT DE RETRAITE	37 770	
INTERETS D'EMPRUNT RESTANT A PAYER		
BRED 3227	4 662	
BRED 0015	78	
Total (1)		162 510

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Dette actuarielle		37 770
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		37 770

Hypothèses de calculs retenues

Ces engagements ont été évalués au 31/03/2023 à 37 770 Euros et ont été déterminés d'après un calcul actuariel prenant en compte la rotation du personnel, la mortalité, la progression attendue des salaires et d'un taux d'actualisation de 3,76%.

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à croissance faible
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

